rons de La Ferté eux-mêmes auraient sans doute été fort embarrassés de donner l'explication.

FERTÉ-LOUPIÈRE (LA), bourg et comm. de France (Yonne), cant. de Charny, arrond. et à 16 kilom. de Joigny; 1,352 hab. De ses anciennes fortifications, il subsiste encore une partie des murs, deux tours et les fossés, qui ont plus de 13 mètres de profondeur. Château très-ancien.

La Ferté-Loupière appartenait à la maison de Courtenay; c'était l'apanage d'une branche qui a pour auteur Philippe de Courtenay, second fils de Jean de Courtenay, seigneur de Champignelles, et de Jeanne de Sancerre, vivant dans la première moitié du XIVe siècle. Il fut l'aïeul de Jean de Courtenay, à qui Charles VI confisqua ses biens, parce qu'il avait pris parti pour le Dauphin, depuis Charles VII, lequel Charles VII les lui rendit après son avénement au trône. Jean de Courtenay ne laissa que deux filles, qui vendirent la Ferté-Loupière à leur parent Jean de Courtenay, seigneur de Bleneau, dont le troisième fils, Pierre de Courtenay, fut l'auteur d'une branche qui s'est éteinte dans les mâles pendant la seconde moitié du XVIe siècle, après avoir fourni le rameau des seigneurs de Chevillon, qui ont porté le titre de princes de Courtenay depuis le règne de Louis XIII.

FERTÉ-MACÉ (LA), ville de France (Orne), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. E. de Domfront; pop. aggl., 4,275 hab. — pop. tot., 7,332. Petit séminaire. Chambre consultative des arts et manufactures. Apprêts d'étoffes, blanchisseries de fil et de toiles, brasseries, mèches à quinquets, passementerie, teintureries, fabriques de toile et de calicot, tuileries. Commerce de grains, de chevaux, de bestiaux, de laine, de chanvre et de bois. Sur la place principale, maison en granit ornée de riches sculptures du XVIe siècle. Il n'existe pas de trace d'un château fort et d'une abbaye qui s'élevaient jadis à la Ferté-Macé. La ville tomba, en 1514, au pouvoir des protestants, qui en furent chassés par Matignon.

FERTÉ-MILON (LA), bourg et commune de France (Aisne), cant. de Neuilly-Saint-Front, arrond. et à 31 kilom. N.-O. de Château-Thierry, en amphithéâtre sur un coteau dont la base est baignée par l'Ourcq; pop. aggl. 1,864 hab. — pop. tot. 2,018 hab. Patrie de Jean Racine.

La Ferté-Milon doit son origine à une forteresse élevée au IXe siècle par Homogald, pour opposer une barrière aux invasions multipliées des Normands. Cette forteresse, qui occupait, dit-on, l'emplacement du château actuel, se composait de deux enceintes : la plus petite formait le château proprement dit; la plus grande servait d'abri aux paysans des environs en temps de guerre. Cette dernière ne tarda pas à se couvrir d'habitations et devint le berceau de la ville actuelle. D'autres habitations, en s'installant dans la vallée, donnèrent naissance à la ville basse et au faubourg de la Chaussée. A cette époque, la ville portait le nom de Ferté-en-Ourxois ou de Ferté-sur-Ourcq; c'est au Xe siècle qu'elle prit celui de Ferté-Milon, en mémoire d'un de ses seigneurs auquel elle devait d'assez considérables agrandissements. Dès 1214, les habitants de la Ferté-Milon obtinrent plusieurs franchises importantes. Un siècle plus tard, le château de la Ferté-Milon devint le but d'attaques nombreuses de la part des divers partis qui déchiraient alors la France. Il fut occupé, en 1411, par les Orléanais, qui furent bientôt obligés de le rendre aux troupes royales. Celles-ci s'en virent expulsées au bout d'un an, mais y rentrèrent, rappelées par les habitants, las de subir les exactions sans nombre de leurs vainqueurs. Vers 1423, les Bourguignons pénétrèrent par surprise dans la ville et la livrèrent au pillage et à l'incendie. Elle eut aussi beaucoup à souffrir des guerres de religion. La place tomba, en 1588, au pouvoir des ligueurs, qui l'évacuèrent presque aussitôt, et les bourgeois s'engagèrent à garder une stricte neutralité, qui fut, en effet, rigoureusement observée. En 1594, lorsque l'armée de Henri IV se présenta devant la Ferté-Milon, les habitants, las d'être rançonnés par les ligueurs, lui ouvrirent sur-le-champ les portes de leur ville. Le premier soin du roi fut de faire démanteler la forteresse. La Ferté-Milon conserva cependant ses remparts, qui, en 1652, lui furent d'un grand secours pour repousser l'attaque des Espagnols. Avant la Révolution, cette ville dépendait de l'intendance de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterets, élection de Crespy, diocèse de Soissons; elle était le chef-lieu d'une châtellenie dont relevaient 76 feux des environs, le siége d'une prévôté royale; elle possédait un grenier à sel et une compagnie d'arquebusiers.

La plupart des anciens monuments de la Ferté-Milon n'existent plus aujourd'hui qu'à l'état de souvenirs. Les seules curiosités de cette petite ville sont les églises Saint-Nicolas et Notre-Dame, ornées de magnifiques vitraux du XVe siècle; les ruines de la forteresse, et, sur la place, la statue de Jean Racine, par David d'Angers.

FERTÉ-SAINT-AUBIN (LA), bourg de France (Loiret), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. S. d'Orléans, sur le chemin de fer du Centre et sur la rive gauche du Cosson; pop. aggl., 1,676 hab. — pop. tot., 2,503 hab. Le château, construit au XIIe et au XVIIe siècle, est entouré de fossés qu'alimentent les eaux du Cosson.

FERTÉ-SAINT-CYR (LA), village et comm. de France (Loir-et-Cher), cant. de Neung-sur-Beuvron, arrond. et à 34 kilom. de Romorantin; 1,086 hab. Eglise du XIVe siècle, avec un curieux tableau représentant un miracle de saint Sulpice. Château du XVIIIe siècle.

FERTÉ-SAINT-SAMSON (LA), village et comm. de France (Seine-Inférieure), cant. de Forges-les-Eaux, arrond. et à 24 kilom. de Neufchâtel, sur une éminence boisée; 698 hab. Belle vue du petit cimetière ombragé qui entoure l'église paroissiale. Vestiges d'une antique forteresse. Au hameau de Saint-Samson, on voit une butte appelée le *Mont-aux-Fourches*, où se dressaient jadis les fourches patibulaires de la Ferté, et une petite église du XIIIe siècle, bâtie sur le bord d'un ruisseau et renfermant de curieux fonts baptismaux et plusieurs vieilles statues.

FERTÉ-SOUS-JOUARRE (LA), ville de France (Seine-et-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. E. de Meaux, sur la Marne, qui la divise en deux parties; pop. aggl., 3,570 hab. — pop. tot., 4,804 hab. Carrières de pierres meulières considérées comme les meilleures de France. Papeterie mécanique, tanneries, corroieries, mégisseries; fabrication de cordes façon anglaise, de poteries, serrures, pois à cautères, chaises, chapeaux et parapluies. Commerce de grains, de fer, de laine, de bois et de charbon; meules de moulin (1,200 paires par an), dont une grande partie s'exporte pour l'Angleterre et jusqu'en Amérique. La partie la plus importante de la ville s'étend sur la rive droite de la Marne. Il ne reste que des débris insignifiants de l'ancien château de la Barre, et la ville n'offre plus aucun monument curieux; mais ses environs sont très-agréables et abondent en buts de promenades : ce sont de charmantes prairies arrosées par la Marne et de délicieux coteaux couverts de bois, de maisons de campagnes, de jardins et de vergers. Parmi les monuments, nous nous bornerons à mentionner : l'église paroissiale, construction du XVIe siècle; l'hôtel de ville, appuyé à une tour carrée; le nouveau pont et le château de l'Ille, décoré dans le goût du XVIIIe siècle. Louis XVI, Marie-Antoinette et le Dauphin s'y arrêtèrent plusieurs heures, lorsque, après la fuite de Varennes, ils furent ramenés à Paris.

La Ferté, dont le nom primitif paraît avoir été Condé ou Condet, fut plusieurs fois prise et reprise par les ligueurs et par les royalistes et eut beaucoup à souffrir des guerres de la Ligue. Elle se soumit à Henri IV en 1590.

La Ferté-sous-Jouarre a vu naître : Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père de Henri IV; Charles de Bourbon, que les ligueurs firent un instant roi sous le nom de Charles X; Henri de Bourbon, prince de Condé; le ministre protestant Lesueur; Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour.

FERTÉ-SUR-AMANCE (LA), bourg et comm. de France (Haute-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 37 kilom. de Langres, sur un coteau qui baigne sa base dans les eaux limpides de l'Amance; pop. aggl., 572 hab. — pop. tot., 639 hab.

FERTÉ-VIDAME (LA), bourg de France (Eure-et-Loir), ch.-l. de cant., arrond. et à 38 kilom. S.-O. de Dreux, près de la forêt de ce nom, à 244 mètres au-dessus de la mer; pop. 985 hab. L'église, bâtie de 1558 à 1660, par le duc et la duchesse de Saint-Simon, renferme un bon tableau représentant la *Cène* et un caveau où se trouvent encore les armes de la famille de Saint-Simon, dont les sépultures furent violées pendant la Révolution. Le château, dont on voit aujourd'hui les ruines, fut construit, en 1767, par le marquis de Laborde, sur l'emplacement d'un château du moyen âge et de la Renaissance, où le duc de Saint-Simon, qui s'y était retiré en 1723, avait écrit ses *Mémoires*. Après avoir appartenu au duc de Penthièvre, puis à la famille d'Orléans, le domaine de la Ferté fut vendu à l'encan pendant la Révolution. En 1845, Louis-Philippe consacra un million à la reconstruction du petit château et à l'amélioration du parc, bien percé et arrosé par des eaux très-abondantes. Le domaine de la Ferté a été acquis, en 1855, par une société au prix de 864,000 fr.

La forêt de la Ferté-Vidame couvre une superficie de 3,715 hectares. Le chêne et le hêtre en sont les essences dominantes.

FERTÉ (Henri DE SENNETERRE, duc DE LA), maréchal de France. V. LA FERTÉ.

FERTEL (Henri-Dominique), imprimeur français, né à Saint-Omer vers 1672, mort en 1752. Il parcourut diverses villes de France et d'Italie pour étudier à fond les procédés de l'art typographique, et publia le résultat de ses recherches sous le titre de : *Science pratique de l'imprimeur, contenant des instructions faites pour se perfectionner dans cet art* (Saint-Omer, 1723, in-4°). Cet ouvrage intéressant et curieux a été réédité à Bruxelles en 1822.

FERTIAULT (François), né à Verdun-sur-Doubs (Saône-et-Loire) en 1814, auteur contemporain. Au sortir du collége de Chalon-sur-Saône, où il n'avait fait qu'une partie de ses classes, on le plaça dans le commerce, carrière qui, probablement, n'avait pour lui aucun attrait. Par bonheur, quelques vers qu'il donna à la presse chalonnaise ouvrirent les yeux à ses parents, qui lui permirent de reprendre ses études malencontreusement interrompues. M. Fertiault vint à Paris en 1855, où il se délassa par la culture des lettres de l'ennui que lui causait son emploi de caissier d'une maison de banque.

Ses ouvrages sont les suivants, sans compter les pièces de vers et les nouvelles disséminées dans la petite presse : la *Nuit du génie*, poëme (Chalon-sur-Saône, 1835, in-8°); *Arthur*, ou le *Diner des sept châtelains*, poëme (Paris, 1837, 1 vol. in-8°); le *Dix-neuvième siècle* (Paris, 1840, in-8°), recueil de satires faites de concert avec Eug. Nus; *Pâquerettes et boutons d'or*, nouvelles (1844); les *Noëls bourguignons*, de La Monnoye, avec traduction; les *Rimes de Dante* (1848, in-12), première traduction des sonnets, canzoni et ballades, etc.; *Histoire pittoresque et anecdotique de la danse* (Paris, 1854); *Mon étoile d'or, cri de deuil* (1856).

Cet auteur a publié, conjointement avec sa femme (Mme Julie Fertiault), des volumes de vers intitulés : le *Poëme des larmes* (1860, 2e édit.); les *Voix aimées* (1864, in-18).

M. Fertiault est un des promoteurs de la société dite l'Alliance des poëtes, qui convie tous les rimeurs à la solidarité de l'association. C'est là une excellente idée; mais, dans la pratique, il nous semble qu'on n'en tire pas tout le parti possible. Comment associer des poëtes, race susceptible, jalouse et prétentieuse, *genus irritabile vatum?* Voilà, certes, la plus difficile des tâches; mais elle n'en est pas moins louable.

FERTIER s. m. (fèr-tié — rad. *fer*). Techn. Marteau dont se servent les maréchaux ferrants pour forger et ajuster les fers des chevaux. ‖ On écrit aussi FERRETIER.

FERTILE adj. (fèr-ti-le — lat. *fertilis*; de *fero*, je porte, le même que le grec *pherô*, gothique *baira*, allemand *bære*, anglais *bear*, lithuanien *peru*, russe *beru*, gaélique *beir*; de la racine sanscrite *bhar*, porter, produire, d'où *bhartas*, porté, exactement le grec *phertos* et le latin *fertilis*). Qui produit abondamment; fécond : *Un pays* FERTILE. *Une contrée* FERTILE. *Des terres* FERTILES. *Il est peu de contrées sur le globe aussi* FERTILES *que l'Egypte*. (Raynal.)

Un champ, bien que *fertile*, a besoin de culture.
GOMBAUD.

Il fallut qu'au travail son corps, rendu docile,
Forçât la terre avare à devenir *fertile*.
BOILEAU.

— Par ext. Se dit d'une période de temps pendant laquelle la terre produit beaucoup : *Une année* FERTILE.

— Fig. Qui abonde, qui possède en grande quantité : *Un homme* FERTILE *en ressources. L'État romain est le plus* FERTILE *en crimes de toute espèce, et surtout en crimes violents.* (E. About.) *Montaigne est l'écrivain le plus riche en comparaisons vives, hardies, le plus naturellement* FERTILE *en métaphores.* (Sainte-Beuve.) *Ce qui fait l'intelligence* FERTILE, *ce n'est par le savoir, c'est le travail.* (Mme E. de Gir.)

. . . . Ainsi qu'en sots auteurs,
Notre siècle est *fertile* en sots admirateurs.
BOILEAU.

Qu'en savantes leçons votre muse *fertile*
Partout joigne au plaisant l'agréable et l'utile.
BOILEAU.

— **Syn.** Fertile, fécond. V. FÉCOND.

— **Antonymes.** Aride, improductif, inculte, infécond, infertile, infructueux, ingrat, stérile.

FERTILISABLE adj. (fèr-ti-li-za-ble — rad. *fertiliser*). Qui peut être fertilisé : *Le sable même est* FERTILISABLE.

— **Antonymes.** Infertilisable, stérilisable.

FERTILISANT, ANTE adj. (fèr-ti-li-zan, an-te — rad. *fertiliser*). Qui fertilise, qui rend fertile : *Le fumier peut perdre, dans sa fermentation, beaucoup de principes* FERTILISANTS *qu'il contient.* (Matth. de Dombasle.)

FERTILISÉ, ÉE (fèr-ti-li-zé) part. passé du v. Fertiliser. Rendu fertile : *Terre* FERTILISÉE. *Champ* FERTILISÉ.

De la céleste rosée
La terre *fertilisée*,
Quand les frimas ont cessé,
Fait également éclore
Et les doux parfums de Flore,
Et les poisons de Circé.
***

FERTILISER v. a. ou tr. (fèr-ti-li-zé — rendre *fertile*). Rendre productif, fertile : FERTILISER *le sol. Celui qui* FERTILISE *un coin de terre est bien au-dessus de ceux qui cherchent des formules pour l'humanité.* (Balz.)

Quel barbare mortel reforgea pour la guerre
Le fer qui dans nos mains *fertilisait* la terre?
LEMIERRE.

— **Antonyme.** Stériliser.

FERTILITÉ s. f. (fèr-ti-li-té — rad. *fertile*). Rendement considérable, production abondante; aptitude à produire abondamment : *Les pays ne sont pas cultivés en raison de leur* FERTILITÉ, *mais en raison de leur liberté.* (Montesq.) *Nulle portion de l'Europe ne surpasse la* FERTILITÉ *de la Belgique.* (Mich. Chev.)

— Fig. Fécondité morale : *La* FERTILITÉ *de l'imagination.*

— **Antonymes.** Aridité, inculture, infécondité, infertilité, infructuosité, stérilité.

— **Encycl.** Ce mot, qu'on applique à la terre, pourrait également s'appliquer aux végétaux. La *fertilité* du sol, c'est-à-dire sa disposition à produire des récoltes abondantes aussi constamment que possible, dépend de la richesse de ce sol, qu'elle lui soit naturelle ou qu'il l'ait acquise par l'addition des amendements et des engrais. Elle se soutient ou s'augmente par un heureux concours de conditions atmosphériques, par des labours fréquents et profonds, des assainissements ou des irrigations, et surtout par un bon assolement. Les labours ont pour objet d'ameublir et de renverser la couche supérieure du sol, afin de ramener en dessus l'humus qui était en dessous, pour en faire profiter les plantes dès le moment de leur germination. Les amendements rendent, au besoin, la terre plus meuble ou plus compacte, augmentent ou diminuent sa propension à retenir l'humidité, et les engrais ajoutent de nouveaux éléments aux matières assimilables. Les abris, en s'opposant à l'action des vents nuisibles, peuvent aussi rendre une terre plus fertile. Toutes choses égales d'ailleurs, la *fertilité* varie suivant les années; on dit ainsi qu'une année est plus ou moins fertile, suivant que la répartition des phénomènes atmosphériques, dans les diverses saisons, est plus ou moins conforme aux intérêts de l'agriculture.

La fécondité des arbres est aussi une sorte de *fertilité*. Poussée à l'excès, elle est un mal, parce que l'arbre étant épuisé par cette production, une année d'abondance est, en général, suivie d'une ou de deux années de stérilité. On cite des exemples de fécondité extraordinaire, même dans les plantes annuelles, où l'inconvénient cité plus haut n'existe plus. Tels sont : le grain de froment qui, d'après Pline, produisit trois cent quarante tiges portant des épis; le grain d'orge qui, chez Duhamel du Monceau, produisit, en 1720, cent cinquante-cinq épis, contenant ensemble trois mille trois cents grains; mis en terre l'année suivante, ils donnèrent 13 litres, lesquels semés de nouveau, rendirent, en 1722, près de 6 hectolitres. D'un tubercule de pomme de terre hâtive, à peau violette et à chair jaunâtre, Girod-Chantrans vit sortir vingt tiges, qui avaient au moins 1m,50 de longueur; à l'époque de la récolte, on obtint deux cents tubercules, dont plus de cent vingt pesaient chacun 1 kilogramme.

FERTIT ou **FERTYT**, contrée encore peu connue de l'Afrique centrale, dans le Soudan oriental, au S.-O. du Darfour, au N. des Nyam-nyam et à l'E. du Baguermi. Une grande rivière, le Misslad, qui vient de l'O., traverse cette contrée et se jette dans le Balve-Ghazal. Le pays renferme quelques montagnes isolées, granitiques ou argileuses, mais pas de massif central comme en Abyssinie. La longue durée des pluies (de mai à octobre ou novembre) fait que le pays est très-humide. La végétation est très-riche en arbres à beurre, en bananiers, etc. Un palmier, qui appartient au genre phœnix, avec d'immenses éventails, porte un fruit doré long de 2 à 5 pouces, tout à fait semblable aux dattes et très-riche en huile. « Les habitants, dit M. de Heuglin, dans une lettre écrite sur les lieux le 10 janvier 1864, ne présentent pas la moindre trace d'une race vraiment nègre. Ils sont de stature moyenne, robustes et bien proportionnés, avec des mollets bien accusés et les talons un peu saillants. Les cheveux, un peu frisés, mais longs, sont, chez la plupart d'entre eux, disposés en tresses nombreuses; la barbe est beaucoup plus forte que chez les nègres, et la couleur de leur peau n'arrive jamais au noir de corbeau. Elle est d'un brun olivâtre, et souvent plus claire que chez les Arabes du Soudan. » Au dire de quelques voyageurs, les naturels du pays sont cannibales; ils se divisent en plusieurs tribus, qui sont souvent en butte aux attaques des sultans du Darfour et du Waday. Les dents d'éléphants, l'ébène et la poudre d'or sont jusqu'ici les seuls produits fournis par le Fertit.

FERTOIS, OISE s. et adj. (fèr-toi, oi-ze). Géogr. Habitant d'une des villes qui portent le nom de La Ferté; qui a rapport à l'une de ces villes ou à ses habitants : *Les* FERTOIS *s'honorent d'être les compatriotes de Racine.*

FERTOIS (le), ancien petit pays de France, dans le Maine, compris aujourd'hui dans le département de la Sarthe, arrond. de Mamers, et occupé par les quatorze communes du canton de La Ferté-Bernard. Un large vallon arrosé par l'Huisne partage ce pays en deux plateaux peu élevés, qui sont la partie la plus fertile et la plus pittoresque du département de la Sarthe.

FERTUNZ, dieu des vents, dans la mythologie slave. C'était une divinité bienfaisante, qui avait pour mission d'écarter les nuages nuisibles et de rassembler les nuées qui devaient féconder la terre. On le représentait avec des ailes immenses, qu'il prêtait aux dieux infernaux Trzybek et Marzanna, lorsque ceux-ci se rendaient sur la terre pour punir les méchants. Dans quelques pays slaves, ce dieu portait le nom de *Pogwizd* ou *Pochwist*, c'est-à-dire le *Vent qui siffle*. Le nom de Fertunz était celui qu'il avait chez les anciens Sarmates.

FÉRU, UE (fé-ru) part. passé du v. Férir. Frappé, blessé, lésé : *Ce cheval a le tendon* FÉRU. *Si Desroches est si* FÉRU, *que ne s'adresse-t-il aux lois et que ne met-il cette femme à la raison?* (Dider.) ‖ N'est plus usité que dans l'art vétérinaire.

— Fig. Qui a reçu une atteinte, une blessure morale; qui est piqué, qui est épris :

Je suis *féru*, j'en ai dans l'aile.
SAINT-AMAND.

FÉRULE s. f. (fé-ru-le — lat. *ferula*, qui vient de *ferire*, battre, dérivé de la racine sanscrite *bharv*, heurter, rompre, d'où aussi le latin *foro*, je perce, grec *phorô*, allemand *bohren*, anglais *to bore*, etc.). Palette de bois ou de cuir, au bout aplati et élargi, avec laquelle on frappait dans la main des écoliers, lorsqu'ils avaient commis une faute; coup appliqué avec le même instrument : *Donner la* FÉRULE *à un écolier. J'ai quelque idée que lorsque je faisais mes humanités au collége du Plessis, si je fusse tombé dans ce solécisme, le bon M. Jacquin, qui aime qu'on parle français, m'aurait fait donner une* FÉRULE. (Volt.)

— Fig. Critique, réprimande : *Nous aimons à voir ceux qui jugent composer à leur tour et venir tendre aux* FÉRULES *ces doigts qui ont cinglé de si bons coups.* (Th. Gaut.) ‖ Autorité, pouvoir discrétionnaire, moyen de correction :

Où donc est de Boileau l'implacable *férule?*
Où sont ces traits sanglants, effroi du ridicule?
MILLEVOYE.

Notre empereur portait longue *férule*,
Puis est venu le martinet royal.
BÉRANGER.

Ah! comme tu nous tiens, lâche respect humain!
Comme on courbe les reins sous ta rude *férule!*
ROLLAND et DU BOYS.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des ombellifères, tribu des peucédanées : *La Fable dit que ce fut dans une tige de* FÉRULE *que Prométhée déroba le feu du ciel.* (F. Gérard.)

— **Encycl.** Nous l'avons connu, cet instrument d'éducation, ou plutôt de supplice; il nous a été donné de vivre au temps où le magister se promenait dans sa classe, les lunettes sur le front et la *férule* sous le bras; nos doigts gardent encore le cruel souvenir de ces coups secs et nerveux dont il châtia plus d'une fois notre paresse ou notre indiscipline. Notre maître cependant (que Dieu ait son âme!) possédait de véritables sentiments d'humanité! Que de sermons touchants il nous a faits sur les tourments que notre âge sans pitié faisait endurer à de malheureux hannetons!... Oui, il était humain, notre maître... hélas! et vigoureux aussi. Eh bien! là, maintenant que notre opinion ne peut plus être influencée par la crainte du châtiment, maintenant que la question de la *férule* est dégagée pour nous de tout intérêt personnel, nous pouvons en dire notre sentiment tout entier. La main sur la conscience : les coups terribles qui ont si souvent endolori nos jeunes doigts, et qui auraient pu arracher des cris à des hommes faits, n'ont eu aucune influence heureuse sur notre éducation. Les coups de *férule* sur la main, les tapes sur la joue, les coups de pied... autre part, ne nous ont nullement appris à placer une virgule en son lieu, ni à distinguer un adjectif verbal d'un participe présent. Plus d'une fois nous avons vu ou cru voir jaillir sous la violence du choc des millions d'étincelles électriques; mais jamais ces lumières soudaines n'ont éclairé pour nous la moindre question de grammaire ou d'arithmétique. Tout ce qui résulta de ces châtiments plus sévères que justes, ce fut une haine implacable contre nos maîtres, haine d'enfant dont nous nous effrayons, en écrivant ces lignes, de trouver des traces dans le cœur de l'homme fait.

N'en parlons plus : la *férule* est morte, nos enfants ne la connaîtront plus que de nom. La *férule* est une arme des temps passés, dont vous ne trouveriez pas aujourd'hui un seul spécimen dans les collections des musées d'artillerie, ni dans les panoplies des amateurs. La *férule* n'est plus; aucuns osent la regretter, ce qui n'est pas bien grave; mais plusieurs essayent de la remplacer, et ceci est autrement sérieux. Il n'est pas rare de voir des maîtres appelés sur les bancs de la police correctionnelle, pour y répondre de sévices exercés contre de pauvres enfants; il est moins rare encore d'entendre une malheureuse mère se plaindre tout bas des mauvais traitements infligés à son enfant par un frère ignorantin ou... faut-il le dire? par une religieuse!... « De quel pays parlez-vous? va-t-on nous demander avec un étonnement mêlé d'incrédulité et de colère. — De Paris, s'il vous plaît. — De Paris! mais il y a à Paris des inspecteurs des écoles! » Oui, et des inspectrices aussi, et Paris est la capitale du monde civilisé. Jugez donc de ce qui se passe ailleurs! Toutes les *férules* ont été brûlées, mais la race des frères fesseurs est loin encore d'être anéantie.

— Bot. La *férule* est originaire de l'Europe méditerranéenne et des contrées orientales. Racine éparse, tige remplie d'une moelle abondante parsemée de longues fibres, ses autres caractères essentiels sont : corolle à cinq pétales étalés, égaux et en forme de cœur; akènes ovoïdes, comprimés, relevés de trois côtes peu saillantes sur chacune de leurs moitiés. Les fleurs de la *férule* sont jaunes et groupées en larges ombelles terminales. Ce genre comprend une vingtaine d'espèces, répandues dans les régions chaudes et tempérées, surtout de l'ancien continent. La plus connue est la *férule* commune, célèbre dans l'antiquité. Elle croît abondamment sur les bords de la Méditerranée, en Sicile, à Malte, dans les îles de l'Archipel et en Egypte. C'est une grande graminée, dont la tige grosse et forte, longue d'environ 5 pieds, est nouée de 10 en 10 pouces. Cette tige donne un suc laiteux qui a une certaine qualité vineuse. Les anciens en connaissaient deux espèces, l'une inférieure appelée *thapsia*, servait à grand nombre d'usages ruraux et domestiques et à des préparations culinaires. On faisait des ruches avec les tiges de cette *férule*; on en tirait aussi des éclisses pour maintenir les appareils qu'on appliquait aux brebis qui s'étaient cassé la patte; on préparait un mets avec sa tige et son corymbe. L'autre espèce, plus grande, est remarquable par la dureté de son enveloppe et l'élévation de sa tige, qui atteint jusqu'à 10 pieds; elle est remplie d'une moelle fongueuse. Les habitants des pays méridionaux en emploient la tige comme bâton, et la moelle en guise d'amadou. Etant très-sèche, elle prend feu et ne se consume que peu à peu sans endommager l'écorce; on se sert donc de la *férule* pour transporter du feu d'un endroit à un autre. La légende de Prométhée, qui a donné à la *férule* une si grande célébrité, n'a probablement pas d'autre origine. A en croire Hésiode (*Œuvres et Jours*, I), c'est dans le creux d'une tige de *férule* que Prométhée apporta le feu aux mortels. Pline le Naturaliste (*Hist. nat.*, liv. VIII, ch. XLIII) dit que le feu se conserve très-bien dans la tige de la *férule*; il ajoute que la meilleure espèce de cette plante croît en Egypte.

Bacchus, un des plus grands législateurs de l'antiquité, ordonna sagement aux premiers hommes qui burent du vin de se servir en guise de bâtons de tiges de *férules*, parce que, souvent, dans les fureurs de l'ivresse, ils se cassaient la tête avec des bâtons ordinaires. C'était sur des tiges de *férule* que s'appuyaient les prêtres de ce dieu; la *férule* était encore, sous le Bas-Empire, le symbole de l'autorité suprême, qui, de même que l'autorité paternelle, doit frapper pour avertir ou pour corriger, et non pour blesser. Cette sorte de sceptre innocent pouvait figurer aussi la fragilité de cet empire. C'était encore dans le creux d'une tige de *férule* débarrassée de sa moelle, qu'Alexandre conservait précieusement les œuvres d'Homère, avant de posséder la célèbre cassette qu'il trouva parmi les dépouilles de Darius. Malgré sa légèreté, la *férule* est assez solide; on en faisait autrefois des meubles; de nos jours, on l'emploie encore, en Grèce, pour fabriquer des tabourets; pour cela, on applique alternativement en long et en large les tiges sèches de cette plante, et on en forme des cubes arrêtés aux quatre coins par des chevilles de bois. Chez nous, on l'emploie quelquefois en guise de bâton ou de perche, et on en fait aussi des échalas. Dans les pays où cette plante est abondante, on la fait servir de combustible.

La plupart des auteurs ont regardé cette espèce comme étant la *férule* des anciens; mais, pour quelques-uns, celle-ci serait, soit la *férule* glauque, soit une autre espèce qui croît en Orient, et que les Grecs appellent *narthékia*. Les Grecs du Bas-Empire appelaient leurs souverains *narthécophores*, c'est-à-dire *porte-férule*. On distingue encore, parmi les autres espèces, les *férules* de Tanger, *ferulago* et *nodiflore*. Toutes ces plantes peuvent être avantageusement introduites dans les jardins paysagers. Plantées isolément sur les pelouses, elles produisent un effet des plus pittoresques par leur grande dimension, leurs larges feuilles et leur port tout particulier. Elles demandent une terre forte, meuble et profonde. On regarde comme produites par des espèces de ce genre les substances appelées *assa-fetida*, *galbanum* et *sagapenum*.

Les tiges de la *férule* furent employées dans l'antiquité à châtier les enfants; de là son nom a passé à tous les bâtons destinés à frapper. On nommait encore ainsi des bâtons sonores qui résonnaient en les heurtant l'un contre l'autre et avec lesquels on appelait les moines à l'office; cela s'appelait : *Se rendre au son de la férule*. Le bâton pastoral a porté le nom de *férule*, et c'était un des châtiments des moines, d'être frappés de la *férule*.

FÉRUS (Georges), jésuite et philologue bohême, né à Teyn en 1585, mort à Brezniz en 1655. Il professa au collége de Prague pendant de longues années. Le seul de ses ouvrages qui ait survécu à l'oubli est sa *Grammatica linguæ bohemicæ* (Prague, 1642, in-8°).

FÉRUSSAC (Jean-Baptiste-Louis D'AUDEBARD, baron DE), naturaliste français, né à Clérac (Lot-et-Garonne) en 1745, mort en 1815. Tour à tour officier d'artillerie et de marine, il émigra en 1791, eut le commandement de l'artillerie de l'avant-garde du corps de Condé, rentra en France après l'amnistie de 1801, et consacra le reste de sa vie à des travaux d'histoire naturelle. Il s'est occupé principalement de botanique et de conchyliologie. On a de lui sur cette dernière science : *Essai d'une méthode conchyliologique* (1802, in-8°); *Histoire générale et particulière des mollusques terrestres et fluviatiles*, ouvrage important, continué et publié par son fils (1819-1832, 4 vol. in-4°).

FÉRUSSAC (André-Etienne-Just-Pascal-Joseph-François D'AUDEBARD, baron DE), naturaliste français, fils du précédent, né au Chartron, près de Lauzerte (Tarn-et-Garonne) en 1786, mort à Paris en 1836. Son père, le chevalier de Férussac, qui allait quitter la France pour rejoindre l'armée de Condé, l'avait placé en 1791 dans le Jura, chez son aïeule maternelle. C'est là que le jeune Férussac conçut pour les sciences naturelles le goût qui a décidé de sa carrière. A quinze ans, il commença à lier des relations suivies avec plusieurs naturalistes distingués. Admis dans le corps des vélites de la garde, il profita de son séjour à Paris pour suivre les leçons de Cuvier, de Lamarck et de Latreille, et communiqua à l'Académie des sciences un mémoire qui fut inséré dans les *Annales du Muséum*. Il fit les campagnes d'Iéna et d'Austerlitz, passa officier et fut envoyé en Espagne, où il reçut une blessure grave à la suite de laquelle il quitta le service. Divers mémoires qu'il publia à son retour à Paris le firent remarquer des savants, et l'empereur le nomma sous-préfet d'Oloron. Il perdit cette place à la Restauration; mais le duc d'Angoulême le fit nommer chef de bataillon dans l'état-major de la garde nationale de Paris. Il occupa pendant les Cent-Jours la sous-préfecture de Compiègne, qu'il remit en 1816 à son prédécesseur pour prendre les fonctions de chef d'état-major de la 2e division militaire. Il fut chargé, en 1818, du cours de géographie et de statique militaire à l'Ecole d'application d'état-major; mais il donna peu après sa démission pour reprendre ses travaux qu'il n'avait jamais complétement abandonnés, même au milieu des camps. Il fonda, en 1823, le *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, qui a joui d'une grande réputation et a reçu les communications de tous les savants distingués de l'époque. En 1830, M. de Férussac fut élu député par le département de Tarn-et-Garonne; il siégea jusqu'en 1832. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire naturelle des mollusques terrestres et fluviatiles* (Paris, 1817), et *Tableau systématique des animaux mollusques* (1822).

FÉRUSSACIE s. f. (fé-ru-sa-sî — de *Férussac*, natur. franç.). Moll. Genre de mollusques gastéropodes, formé aux dépens des agathines, et dont l'espèce type habite le midi de la France.

FÉRUSSINE s. f. (fé-ru-si-ne). Moll. Genre de mollusques gastéropodes, voisin des cyclostomes, et dont l'espèce type se trouve à l'état fossile dans les calcaires secondaires du midi de la France.

FERVACQUES, village et comm. de France (Calvados), cant. de Livarot, arrond. et à 13 kilom. de Lisieux, dans la riante et fertile vallée de la Touques; 787 hab. Fabriques de draps et tanneries. Le château, bâti au XVIIe siècle, par Guillaume de Hautemer, maréchal de France, est entouré de douves et offre un aspect imposant. La chambre où Henri IV passa une nuit renferme des tapisseries bien conservées, un lit en bois de chêne avec quatre colonnes, et de magnifiques rideaux. « J'assistai à la prise de possession de Fervacques par la marquise de Custine, dit Chateaubriand (*Mémoires d'Outre-tombe*), et j'eus l'honneur de coucher dans le lit du Béarnais. »

FERVENT, ENTE adj. (fèr-van, an-te — lat. *fervens*. V. FERVEUR). Qui a de la ferveur : *Chrétien* FERVENT. *Dévote* FERVENTE. *Prière* FERVENTE. *Le riche peut n'être pas incrédule, mais il n'est pas* FERVENT. (Raspail.)

Ce cœur si pur, cet esprit si *fervent*,
Vous le dirai-je? il n'est plus qu'un brigand,
Lâche apostat, blasphémateur indigne.
GRESSET.

— Par ext. Ardent, enthousiaste : *Républicain* FERVENT. *Adorateurs* FERVENTS *d'une femme. Disciples* FERVENTS *d'un philosophe.*

— **Antonymes.** Froid, tiède.

FERVER s. m. (fèr-vèr). Mythol. parse. Syn. de FEROUER.

FERVERDYN s. m. (fèr-vèr-dinn). Chronol. Mois persan correspondant à notre mois de mars : *Le mois adzer, qui répond au mois de novembre, occupait autrefois la place du* FERVERDYN *ou mars.* (M.-Br.)

FERVET OPUS (*Le travail marche activement*), Expression employée par Virgile (*Géorg.*, liv. IV, v. 169) pour peindre le travail empressé des abeilles :

Fervet opus, redolentque thymo fragrantia mella.

« Nous marchons à grandes guides, écrivait de Lisbonne un conspirateur en haute vente, et chaque jour nous incorporons de nouveaux et fervents néophytes dans le complot : *Fervet opus*; toutefois, le plus difficile reste encore non-seulement à faire, mais même à ébaucher. »
CRÉTINEAU-JOLY.

« Encore à cette heure M. de Lacretelle est aussi laborieux que son voisin M. de Lamartine : *Fervet opus*. La fournaise est allumée, et, de cette lave, à chaque instant, vous voyez sortir des œuvres puissantes, des œuvres glorieuses. »
JULES JANIN.

FERVEUR s. f. (fèr-veur — lat. *fervorem*, accusatif de *fervor*, chaleur, qu'Eichhoff rapporte à une racine sanscrite *bhar*, chauffer, brûler, d'où aussi, selon lui, le gothique *brinnan*, l'allemand *brauen*, *brennen* et l'anglais *to brewe*, *to barn*. Mais il vaut mieux comparer l'ancien latin *formus*, chaud; le grec *thermos* et le sanscrit *gharma*, chaleur, de la racine *ghar*, brûler. Comparez aussi : l'arménien *wararan*, foyer, *war*, feu; le persan *war*, chaleur, *warazm*, feu, *waragh*, flamme, etc.; l'ancien slave *povariia*, cuisine, *povaru*, cuisinier, de *varili*, cuire et *vrieli*, être chaud, d'où *varu*, chaleur; le lithuanien *wirti*, cuire, *wirturwe*, cuisine, *wirrejas*, cuisinier; le germanique *warm*, chaud. Sans doute, il faut identifier les trois formes *var*, *ghar* et *dhar*; grec *ter*, les aspirations étant souvent vagues et indéfinies dans les premières époques d'une langue). Piété, dévotion ardente : *La résignation dans la souffrance est un effort plus difficile et plus rare que la* FERVEUR *dans la dévotion.* (B. Const.) *L'homme devient bon quand il prie avec* FERVEUR. (Laténa.)

Du Christ avec *ferveur* Jeanne baisait l'image.
C. DELAVIGNE.

Madeleine, ravie et pleine de *ferveur*,
Dénouait ses cheveux, et de leurs nappes blondes
Elle essuyait les pieds de son divin Sauveur.
TH. DE BANVILLE.

— Par ext. Extrême ardeur, zèle enthousiaste : *En politique comme en religion, les nouveaux convertis ont quelquefois une* FERVEUR *indiscrète et veulent un peu trop prouver leur changement.* (De Bonald.)

FERVILLE (Louis-Basile VEAUCORBEILLE, dit), artiste dramatique français, né à Rochefort en février 1783, mort à Paris le 13 août 1864. Fils d'un directeur de province, il avait débuté dans la troupe de son père à Brest et parcouru la province avec lui. Peu d'artistes ont eu une carrière aussi longue et mieux remplie; il a tenu successivement tous les emplois au théâtre : les Colins dans l'opéra-comique, les jeunes premiers et les premiers rôles. Enfant, il était violon à l'orchestre de l'Odéon. Un des plus glorieux soutiens du théâtre de Madame, devenu le théâtre du Gymnase, c'est là qu'il a fait sa réputation, c'est là qu'il a fini sa vie. Il avait débuté sur cette scène en 1823, en était sorti en 1830 pour entrer à l'Odéon, était revenu au Gymnase en 1832, s'en était éloigné de nouveau en 1840 pour aller au Vaudeville, y avait reparu en 1846 pour le quitter encore une fois en 1850, date de son voyage en Belgique, et s'y était fixé définitivement en 1855. En 1863 seulement, il avait pris sa retraite. Ferville avait conservé dans sa vieillesse les rares qualités qui ont fait de lui le meilleur père noble peut-être que le Gymnase ait possédé. Il joignait à une belle et expressive physionomie une distinction de manières qui le rendait merveilleusement propre à l'interprétation des rôles de tenue. Nul ne portait mieux que lui la redingote bleue du vieux militaire. On n'a pas oublié les rôles du général Morin, dans le *Gamin de Paris*, du général Bourgachard, dans la *Chanoinesse*, qu'il créa avec tant de succès. Longtemps camarade de Potier, il a figuré dans presque toutes les pièces de Scribe au Gymnase. Enfin, après avoir joué la comédie pendant soixante ans, dont vingt en province et quarante à Paris, ce Nestor des comédiens parisiens a fait, en mars 1863, ses adieux au public, dans une représentation extraordinaire à laquelle tous nos premiers artistes se sont fait un devoir de concourir; en même temps, M. le ministre d'Etat lui allouait une indemnité annuelle de 1,000 sur son ministère, et cela comme témoignage de sa sympathie pour le doyen des artistes dramatiques. Après avoir quitté la scène, Ferville s'était retiré à La Rochelle, chez son frère. Mais la nostalgie de Paris le prit bien vite. Il revint au pays de ses succès et se logea à Belleville; pendant les beaux jours, il venait s'asseoir devant le théâtre, où les bravos qu'il avait reçus se faisaient entendre pour d'autres. Il causait, donnait des conseils, souriait à ses anciens camarades. Un soir, en rentrant chez lui, il mourut d'une attaque d'apoplexie.

FERYD, roi de Béhâr, dans l'Inde. V. CHYR-SCHAH.

FERYD EDDYN ou **FERID EDDIN**, célèbre poëte persan. V. ATTAR.

FERZAH, ville de l'Afghanistan, à 48 kilom. N.-O. de Caboul; 6,000 hab. environ. Elle est située au milieu d'un fertile district, dont elle est le ch.-l., et renferme douze villages et quatre forteresses. Les habitants, à demi sauvages, n'ont de relations commerciales qu'avec les caravanes qui vont à Caboul ou qui en reviennent.

FERZAIE s. f. (fèr-zè). Ornith. Nom vulgaire de l'effraie.

FERZE s. f. (fèr-ze). Mar. Syn. de FERSE.

FÉSA, l'ancienne *Pasargade*, ville de Perse, dans le Farsistan, à 135 kilom. S.-E. de Schiraz; 20,000 hab. Cette ville, autrefois très-considérable et presque aussi grande que Schiraz, est bien déchue aujourd'hui. On y fabrique cependant des étoffes de soie, de laine et de coton; l'on y montre un cyprès